

Synthèse des travaux des commissions ad hoc instaurées par l'accord de méthodologie

Le 9 Novembre 2009

Préambule

Créées dans le cadre de l'accord de méthodologie, les commissions ad hoc, chargées de préparer les travaux du CCE, ont mené leurs travaux dans la diversité des sensibilités représentées en leur sein. Le débat a été ouvert, serein et respectueux des avis des uns et des autres.

Les commissions se sont réunies de six à huit reprises. Elles ont questionné un certain nombre de chefs de projets, personnes pivots et managers de l'entreprise. La plupart d'entre eux a participé librement, sans réticence apparente, à cet exercice peu commun, et nous les en remercions.

Si quelques résistances peu compréhensibles ont parfois perturbé l'avancement des travaux, et si la pression du temps a été continuelle, nous pouvons néanmoins présenter aujourd'hui au CCE nos réflexions, conclusions et préconisations.

Elles sont principalement guidées par le souci de favoriser la pérennité et la croissance de notre entreprise, d'encourager le développement de ses missions actuelles et à venir de service public, d'aider à la croissance de ses activités et de ses emplois répondant aux besoins générés par l'ensemble des activités, le tout dans le souci d'épargner à l'ensemble des salarié(e)s les conséquences néfastes d'une réorganisation de grande ampleur qui serait mal appréhendée et de ce fait mal maîtrisée.

Il faut saluer ici l'engagement et l'investissement des membres des commissions qui n'ont pas ménagé leur temps ni leurs efforts pour que ce travail avance et aboutisse, sans oublier la collaboration du cabinet Secafi Alpha qui nous aura été d'un précieux soutien.

Permettez moi de vous citer l'alinéa 8 du préambule de la constitution française de 1946 : « Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises. »

Nous avons le sentiment d'avoir compris les problématiques et les enjeux posés par la réforme de France Télévisions, imposée principalement par la loi mais pas totalement. Nous restituons aujourd'hui au travers d'un peu plus d'une trentaine de fiches nos préconisations et contre propositions sur le projet.

Aux élus de les utiliser à bon escient pour obtenir des réponses aux questions qu'ils posent et revendiquer les inflexions du projet qui leur semblent utiles.

Et à la direction d'y répondre en considérant que d'autres choix peuvent améliorer l'organisation de l'entreprise unique et les prendre en compte concrètement dans son projet.

Commission « Liens entre la nouvelle organisation le cahier des missions et des charges et le plan d'affaires »

Préconisations

1.1 – Révision du plan d'affaire :

Prendre en compte la réalité économique 2009.

Report du démarrage du plan d'affaires en 2010, avec une projection à 2015.

Révision de la trajectoire du plan d'affaires.

1.2 - Clarification des objectifs stratégiques :

Définir des objectifs stratégiques précis et programmés, en lien avec le cahier des missions et des charges, pour un réel développement du groupe dans l'univers du Global Media.

1.3 - Etre un leader de l'audiovisuel numérique de proximité :

Faire du maillage territorial l'avantage stratégique du développement du groupe.

1.4 – Une activité commerciale ambitieuse :

Maintenir et développer les activités commerciales du groupe

Faire de FTE (France Télévision Entreprise) un domaine à part entière au service de l'entreprise unique.

1.5 – Mise en place d'un pôle francilien (1) :

Créer une coordination des moyens au niveau francilien.

1.6 – Mise en place d'un pôle francilien (2) :

Développer, dans une logique territoriale, éditoriale et fonctionnelle, une offre nouvelle de programmes sur tous les supports pour l'Ile de France.

1.7- Le PDVR et la stratégie d'emplois :

Le PDVR (Plan de départs volontaires en retraite) et la stratégie d'emplois.

1.8 – La révision des synergies :

Réviser les synergies et leur affectation au développement des programmes sur tous les supports.

Le plan d'affaires doit viser le financement des investissements sur les recettes nouvelles plutôt que sur les économies.

Commission « Liens entre la nouvelle organisation le cahier des missions et des charges et le plan d'affaires »

Fiche 1.1 - Révision du plan d'affaires

Libellé de la proposition

Prendre en compte la réalité économique 2009. Report du démarrage du plan d'affaires en 2010, avec une projection à 2015. Révision de la trajectoire du plan d'affaires

1 - Périmètre

L'ensemble du groupe

2 - Constats et analyse de la situation

L'année 2009 s'achève avec des tendances très différentes du budget prévisionnel, on raisonne donc sur une base faussée.

Le plan d'affaires devrait commencer en 2010 quasiment à l'équilibre en prenant en compte une prévision budgétaire revue à la hausse d'au moins 100 Millions d'euros, avec 334 Millions d'euros de recettes publicitaires (brutes) au lieu de 260. Compte tenu de ces perspectives, le résultat opérationnel de FTV pourrait ressortir positif dès 2010.

La bascule analogique/numérique, concomitante avec l'arrêt total de la publicité, pourrait être finalisée après 2011. Il y a donc nécessité de prendre en compte cette donnée par rapport à la trajectoire des recettes de publicité.

3 - Objectif de la proposition

Revoir le montant des synergies et les investissements nécessaires pour le redressement de l'audience (en particulier de France 3), le soutien des programmes régionaux, des Télévisions Pays et les développements sur le global media.

4 - Descriptif de la proposition

Demander des perspectives révisées de ressources publicitaires jusqu'en 2013. Compte tenu de ces prévisions, simuler l'impact sur les résultats.

5 - Calendrier

Faire démarrer le plan d'affaires à partir de 2010.

Commissions « Liens entre la nouvelle organisation, le cahier des missions et des charges et le plan d'affaires ».

Fiche 1.2 - Clarification des objectifs stratégiques

Libellé de la proposition

Définir des objectifs stratégiques précis et programmés, en lien avec le cahier des missions et des charges, pour un réel développement du groupe dans l'univers du Global Media.

1 - Périmètre

L'ensemble du groupe

2 - Constats et analyse de la situation

La télévision vit une révolution technologique (multiplication des chaînes, télévision sur tous supports, émergence de nouveaux acteurs, nouveaux usages) avec l'apparition de phénomènes nouveaux et bouleversants

3 - Objectif de la proposition

Pour une interprétation « haute » du cahier des charges. En particulier de l'Article 21 sur les nouvelles technologies.

La priorité est que le service public trouve sa place dans cette révolution en cours afin de reconstituer ses audiences, et être un acteur majeur du nouveau paysage audiovisuel numérique.

Il s'agit donc de tout mettre en œuvre pour créer les premiers de véritables Web TV régionales, de développer les Télés Pays lors du déploiement de la TNT, d'accompagner les nouveaux modes de consommation de la télévision et l'interactivité sur tous les supports, de lier systématiquement la question de l'offre avec son modèle économique de faire du domaine marketing une veille sur ces sujets.

4 - Descriptif de la proposition

- Pilotage spécifique des projets de Web TV régionales au niveau du Comité exécutif.
- Constituer des groupes projets appuyés par le domaine marketing, FTE, FTP qui disposeront d'une autonomie dans leur expérimentation en rapport avec les axes du cahier des charges et sous le contrôle du Comité exécutif.
- Analyser et définir en complément la question des offres de service de proximité, seul ou avec les acteurs qui peuvent être partie prenantes.
- Proposer le plus rapidement possible une offre de TV de rattrapage pour ne pas laisser le champ libre aux seules TV privées

5 - Calendrier

Démarrer la mise en œuvre dès 2010 dans 4 à 6 antennes de proximité.

Lancer un groupe de travail sur un portail FTV entreprise unique avec un projet économique autour des services interactifs.

Comité de pilotage

Commission « Liens entre la nouvelle organisation le cahier des missions et des charges et le plan d'affaires »

Fiche 1.3 - Etre un leader de l'audiovisuel numérique de proximité

Libellé de la proposition

Faire du maillage territorial l'avantage stratégique du développement du groupe.

1 - Périmètre

Réseaux métropolitains et ultra-marins

2 - Constats et analyse de la situation

La mission de service public de France télévisions va désormais au-delà de l'ingénierie de programmes et de leur diffusion - qui demeurent la clé du savoir faire du groupe - car dans un monde dématérialisé et fonctionnant en réseaux la « prise » sur le local devient un avantage stratégique qu'il convient d'exploiter au mieux.

Cette présence territoriale est significative pour le développement sur les nouveaux marchés, qui exigent pour les conquérir une réactivité importante du groupe.

La chute d'audience de France 3 n'est pas qu'un accident conjoncturel. Elle appelle un plan d'action à partir de nouvelles pistes. Il faut que France 3 et RFO creusent le sillon de la proximité, dans toutes ses dimensions.

3 - Objectif de la proposition

Développer les programmes et les services en région, en plus de l'information et de l'événementiel, là où des besoins nouveaux apparaissent et qui sont dans le cahier des charges. Ceci signifie qu'il y a urgence à se poser comme acteur de la pluralité des contenus et des formats sur tous supports.

Pour France 3 comme pour RFO, l'avantage de l'ancrage sur tous les concurrents doit être mis en avant et valorisé afin de devenir le premier offereur de services interactifs de proximité

4 - Descriptif de la proposition

Il s'agit de développer un programmes de services vidéos interactifs seuls ou en y intégrant des partenariats équilibrés avec les acteurs régionaux, publics, voire privés, intéressés par le savoir faire complet des antennes régionales et de la filière de production.

- Viser des recettes publicitaires régionales dans le cadre de l'ouverture de cases dévolues aux programmes régionaux à des heures de grande écoute.
- Etre visible par des publics qui s'éloignent du premium

Pour ce faire, des chefs de projet doivent être désignés sans attendre.

5 - Calendrier

A partir de 2010 et montée en puissance jusqu'en 2015.

Commission « Liens entre la nouvelle organisation le cahier des missions et des charges et le plan d'affaires »

Fiche 1.4 – Une activité commerciale ambitieuse

Libellé de la proposition

Maintenir et développer les activités commerciales du groupe ; faire de FTE (France télévisions Entreprise) un domaine à part entière au service de l'entreprise unique.

1 - Périmètre

Tout le groupe

2 - Constats et analyse de la situation

Nécessité de dégager de nouvelles recettes, autonomes et distinctes de la ressource publique qui est insuffisante et qui n'autorise pas un développement en propre.

3 - Objectif de la proposition

Maintien de la publicité en journée sur les antennes nationales (exemple allemand) et maintien intégral de la publicité Outre mer.
Développement de la commercialisation de projets au travers de FTE, structure d'agrégation des projets commerciaux.

4 - Descriptif de la proposition

S'appuyer sur le savoir-faire de FTP pour générer un flux commercial afin d'anticiper l'arrêt possible du chiffre d'affaires de la publicité.

Pour ce faire, multiplier l'événementiel et l'activation de marques ou de concepts patrimoniaux (Eurovision...). Développer des partenariats autour de projets (cf. Fiche 1.1) innovants.

Œuvrer au déblocage du mécénat d'entreprise. Chiffrage des activités commerciales.

Montée en puissance de l'activité de France télévisions Distribution.

5 - Calendrier

Projet 2010-2011.

Commission « Liens entre la nouvelle organisation le cahier des missions et des charges et le plan d'affaires »

Fiche 1.5 – Mise en place d'un pôle francilien (1)

Libellé de la proposition

Créer une coordination des moyens au niveau francilien.

1 - Périmètre

Région Ile de France de France 3 et toutes les implantations franciliennes de l'entreprise : France 2, France 3 Siège, France 5, RFO Malakoff, France 4

2 - Constats et analyse de la situation

Aberration actuelle du projet qui imagine des synergies et des décloisonnements au niveau central et ne les met pas en œuvre sur le seul espace où sont implantées toutes les antennes du groupe.

Il n'est pas admissible que des équipes techniques soient placées en sous activité alors que d'autres subissent une surcharge de travail.

La création de l'entreprise unique annule l'interdiction d'utiliser les moyens de production et de fabrication internes pour l'ensemble des antennes du groupe, y compris France 5 ou France 4.

Nécessité d'une coordination et d'un lissage de l'activité en Ile de France.

3 - Objectif de la proposition

Révision de la structure globale et création d'une coordination des moyens francilienne.

4 - Descriptif de la proposition

Développement de l'outil de production/fabrication en Ile de France en cohérence avec la politique de ré internalisation des programmes et de recours prioritaire aux moyens internes.

Engager une réflexion plus particulière sur la notion de programmes régionaux en Île-de-France qui pourrait expérimenter de nouvelles pistes pour des futurs programmes dans les grandes agglomérations. (Extrait fiche 3.4)

5 - Calendrier

Dès 2010, en même temps que la nouvelle structure.

Commission « Liens entre la nouvelle organisation le cahier des missions et des charges et le plan d'affaires »

Fiche 1.6 - Mise en place d'un pôle francilien (2)

Libellé de la proposition

Développer, dans une logique territoriale, éditoriale et fonctionnelle, une offre nouvelle de programmes sur tous les supports pour l'Ile de France.

1 - Périmètre

Région Ile de France

2 - Constats et analyse de la situation

Besoin de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie spécifique de développement sur un territoire peuplé de 12 millions d'habitants, avec un taux d'accès aux Nouvelles technologies supérieur aux moyennes européennes.

Le projet de nouvelle organisation ne contient aucune stratégie de développement de l'offre en Ile de France alors que cela pourrait être le cas par exemple grâce à l'ADSL et la TMP.

3 - Objectif de la proposition

Mettre France télévisions en capacité de développer son offre de programmes et son audience sur tous supports en tenant compte des spécificités de l'Ile de France.

4 - Descriptif de la proposition

Gestion des moyens par le rattachement de l'Ile de France au Siège (*voir proposition fiche précédente*).

5 - Calendrier

Dès 2010, en même temps que la nouvelle structure.

Commission « Liens entre la nouvelle organisation le cahier des missions et des charges et le plan d'affaires »

Fiche 1.7 - Le PDVR (plan de départs volontaires en retraite) et la stratégie d'emplois

Libellé de la proposition

**Transformer le plan de départs volontaires en retraite en opportunité pour recruter de nouvelles compétences afin de développer au mieux et au plus vite les nouveaux programmes global média.
Mise en place d'une GPEC reliée à la définition de ces objectifs stratégiques.**

1 - Périmètre

Toute l'entreprise

2 - Constats et analyse de la situation

Nécessité de disposer de nouvelles compétences afin de porter d'autres activités dans des secteurs en plein essor mais que l'on connaît mal.

3 - Objectif de la proposition

Mise en place d'une instance de concertation pour suivre au plus près la réalisation de l'objectif.

4 - Descriptif de la proposition

Repérage des métiers en tension et des savoir faire indispensables pour le global média. Travailler ces points en relation avec les écoles, les universités et l'outil de formation intégré. Accueillir les chercheurs et développer dans le cadre de l'université interne une formation diplômante sur ces sujets, créer un concours France télévisions autour de nouvelles interactivités.

Donner leur chance à de jeunes talents pour qu'ils expriment leur créativité sur ces nouveaux supports de communication.

5 - Calendrier

Dès maintenant.

Commission « Liens entre la nouvelle organisation le cahier des missions et des charges et le plan d'affaires »

Fiche 1.8 – La révision des synergies

Libellé de la proposition

Réviser les synergies et leur affectation au développement des programmes sur tous les supports.

Le plan d'affaires doit viser le financement des investissements sur les recettes nouvelles plutôt que sur les économies.

1 - Périmètre

Toute l'entreprise unique.

2 - Constats et analyse de la situation

Le plan d'affaires fait référence de façon précise à un ensemble de synergies. 244 Millions d'euros sur 3 ans auxquels il convient d'ajouter 170 Millions d'euros de coûts de développement.

Or le plan d'affaires ne comporte pas de chiffrage de ces synergies par domaine, par secteur, pas de projection précise dans le temps.

Or l'augmentation des recettes publicitaires en 2009 modifie les synergies à réaliser.

3 - Objectif de la proposition

Comprendre la logique détaillée des synergies.

4 - Descriptif de la proposition

Avoir une liste détaillée des synergies envisagées sur les achats, les marques, etc., par grand domaine.

Mise en place d'un dispositif d'information/consultation des instances représentatives concernées avant toute mise en œuvre de synergies ayant un impact sur les conditions de travail, les structures, les affectations de postes, etc.

5 - Calendrier

D'ici la fin de l'année puis sur toute la durée de la réorganisation.

Comité de pilotage



Commission « Volet social du projet de nouvelle organisation et le plan d'affaires ainsi que le cahier des missions et des charges »

Préconisations

2.1 – PDVR (Plan de départs volontaires en retraite) et organisation de la société unique :
Différer le démarrage du dispositif.

2.2 – PDVR et GPEC :
Etablir un plan d'action sur la répartition du travail, le recrutement, la transformation des emplois et décliner une GPEC de proximité

2.3 – Fonctionnement administratif de la société unique :
Séquencer la procédure d'information consultation en fonction de l'état d'avancement des fonctions supports Finances et RH (ressources humaines) dont le SIRH (système d'information des ressources humaines) et le GAP (gestion administrative et paye).

2.4 – Cohérence des politiques RH des domaines Réseaux régionaux et Fabrication, Technologies et Développements Numériques :
Créer un lien de coordination RH pour les domaines réseaux et FTDN

2.5 – Création des fonctions RH de proximité :
Adapter les effectifs et les emplois au niveau des nécessités.

2.6 – Déménagement des fonctions support RH – Paie – Formation professionnelle – Juridique :
Mener des études au niveau des CHSCT.

2.7 – Métiers créés et/ou à grande transformation :
Accompagner notamment avec la GPEC les créations et les transformations de métier.

2.8 – Commission de suivi du projet d'organisation :
Mettre en place une commission de suivi du projet d'organisation.

2.9 – Avenir du secteur Finance :
Créer un schéma directeur de la fonction finance.

Commission « volet social du projet de nouvelle organisation
Problématiques spécifiques des fonctions support »

Fiche 2.1 PDVR (Plan de départs volontaires en retraite) et organisation de la société unique

Libellé de la proposition

Différer le démarrage du dispositif.

1 - Périmètre

Tous domaines

2 - Constats et analyse de la situation

La juxtaposition des opérations de bascule vers la société unique et le dispositif de départ volontaire à la retraite rend impossible le suivi précis des emplois pendant la période de transformation.

Dans ce contexte, aucun des « chefs de projet » entendus dans les entretiens de la commission n'a pu nous informer sur le niveau des effectifs et des emplois au terme de la procédure information/consultation des IRP. Le principe « iso-effectif » est alors sans plus aucune corrélation avec la réalité évolutive des effectifs et des besoins, pour répondre à l'activité et au développement. Cette notion n'est plus qu'incantatoire.

Une majorité des chefs de projet rencontrés par la commission a affirmé ne pas savoir faire fonctionner les services sur la base du taux de remplacement de 25%. La plupart d'entre eux a même déclaré la nécessité de remplacement poste / poste.

3 - Objectif de la proposition

Voir clair dans la réorganisation

Comprendre et suivre l'évolution des emplois et pister les effectifs au plus près

4 - Descriptif de la proposition

Séparer la mise en œuvre de la nouvelle organisation de France télévisions et le dispositif de départs volontaires à la retraite en en différant son démarrage.

Dans tous les cas, aucun départ ne pourra avoir lieu avant le 1^{er} octobre 2010.

5- Calendrier

A négocier

Commission « volet social du projet de nouvelle organisation
Problématiques spécifiques des fonctions support »

Fiche 2.2 – PDVR (Plan de départs volontaires en retraites) et GPEC

Libellé de la proposition

Etablir un plan d'action sur la répartition du travail, le recrutement, la transformation des emplois et décliner une GPEC de proximité.

1 - Périmètre

Toutes structures, toutes fonctions

2 - Constats et analyse de la situation

La variabilité des potentiels de départs en retraite oblige à étudier en réelle proximité les impacts sur les métiers et l'organisation du travail

3 - Objectif de la proposition

Faire effectuer à chaque « secteur » les simulations nécessaires à appréhender les risques sur l'organisation et la qualité du travail dans les hypothèses du PDVR
Analyser les compétences avant et les compétences disponibles après le PDVR

4 - Descriptif de la proposition

Par « secteur » de proximité c'est-à-dire pour une maille « humaine » (région, service), établir la situation sur le scénario « au plus » et le scénario probable. A l'issue de cette analyse, établir le plan d'action afférent :

- nouvelle répartition du travail ?
- recrutement (interne/externe...) cf.fiche1.7
- transformation d'emploi : quel plan de développement personnalisé
- une GPEC opérationnelle de proximité

5 - Calendrier

Première simulation théorique dans les 2 mois en fonction de la préconisation de la fiche 2.1
Suivi chaque mois pendant 2010, tous les trimestres pour les autres années (Commission de suivi)

Commission « volet social du projet de nouvelle organisation
Problématiques spécifiques des fonctions support »

Fiche 2.3 - Fonctionnement administratif de la société unique

Libellé de la proposition

Séquencer la procédure d'information consultation en fonction de l'état d'avancement des fonctions supports Finances et RH (ressources humaines) dont le SIRH (système d'information des ressources humaines) et le GAP (gestion administrative et paye).

1 - Périmètre

Les fonctions supports Finance et Ressources Humaines dont les SIRH et GAP.

2 - Constats et analyse de la situation

Les fonctions supports « finance », RH dont SIRH et GAP sont au cœur du fonctionnement de l'entreprise.

A notre avis, ce sont celles qui devraient être opérationnelles en premier, notamment au plan des emplois, pour assurer les bases de gestion administratives et financières indispensables à l'ensemble.

Paradoxalement, ce sont celles qui, dans le domaine gestion, semblent les moins organisées pour aborder la « bascule » au 4 janvier 2010 et être prêtes à être mises au service des autres secteurs.

3 - Objectif de la proposition

Permettre le fonctionnement administratif afin d'assurer la continuité des services de la société unique au moment de la bascule.

4 - Descriptif de la proposition

La commission préconise de séquencer la procédure d'information/consultation des IRP sur le projet de réorganisation de France télévisions en fonction de l'état d'avancement de ces secteurs dans le domaine Gestion.

5- Calendrier

A négocier

Commission « volet social du projet de nouvelle organisation
Problématiques spécifiques des fonctions support »

Fiche 2.4 - Cohérence des politiques RH des domaines Réseaux régionaux et Fabrication, Technologies et Développements Numériques (FTDN)

Libellé de la proposition

Créer un lien de coordination RH pour les domaines réseaux et FTDN

1 - Périmètre

Fonctions RH du domaine Réseaux
Fonction RH du domaine FTDN

2 - Constats et analyse de la situation

Dans le domaine Réseaux, on trouve de la fabrication (fabrication Antennes), et dans le domaine FTDN on trouve aussi de la fabrication (filère de production, secteur opérations fabrication siège), chacune ayant sa propre ligne RH de domaine.

Concernant les fonctions supports RH, il nous semble contreproductif de mettre en parallèle deux circuits de réflexions et de décisions. En effet, avoir deux fonctions RH parallèles pour le domaine Réseaux et pour le domaine FTDN peut poser un problème de cohérence dans les politiques RH : organisation du travail, politique de rémunération, évolution des métiers, évolution de carrière. Par ailleurs ceci est contradictoire avec la négociation d'un statut unique.

3 - Objectif de la proposition

Harmoniser les politiques RH des domaines Réseaux et FTDN en fabrication
Maîtriser les dérives sectorielles

4 - Descriptif de la proposition

La commission préconise un lien de coordination transversal RH pour les domaines RESEAUX et FTDN pour l'élaboration et le suivi des politiques RH.

5 - Calendrier

Pour la mise en œuvre des organisations

Commission « volet social du projet de nouvelle organisation
Problématiques spécifiques des fonctions support »

Fiche 2.5 - Création des fonctions RH de proximité

Libellé de la proposition

Adapter les effectifs et les emplois au niveau des nécessités.

1 - Périmètre

RH de proximité réseaux
RH de proximité domaines hors réseaux

2 - Constats et analyse de la situation

La fonction RH de proximité revêt une grande importance dans le passage vers la nouvelle organisation. Elle a une vision terrain de la réorganisation à son niveau. Elle appuie la mise en place des nouvelles organisations, elle accompagne l'évolution des métiers, elle identifie les besoins et elle participe aux recrutements et mouvements de personnel sur son périmètre.

L'analyse des organigrammes fait apparaître un déficit dans ces fonctions entre les effectifs disponibles actuels et les effectifs dimensionnés par la direction dans la future organisation.

Le principe de comblement de postes à effectifs constants conjugué aux départ volontaires (potentiel de 15 à 20% en RH pour les 62 ans et plus) va mettre la fonction RH de proximité en grande difficulté pour mener sa mission en 2010 et va constituer un goulot d'étranglement pour l'ensemble du projet et au-delà.

3 - Objectif de la proposition

Sécuriser le fonctionnement opérationnel des antennes de proximité et des domaines hors réseaux .

Assurer une gestion des ressources humaines au quotidien au plus près des salariés

4 - Descriptif de la proposition

Adapter les effectifs et les emplois au niveau des nécessités énoncées dans le constat et l'analyse : les effectifs seront à la hauteur de ce qui est présenté dans les organigrammes de la direction.

Rappel de la préconisation n° 1 sur le dispositif de départ volontaire : séparation de la mise en œuvre de la nouvelle organisation de France télévisions et le dispositif de départs volontaires à la retraite en en différant son démarrage.

5 - Calendrier

Mise en œuvre immédiate et prioritaire

Commission « volet social du projet de nouvelle organisation
Problématiques spécifiques des fonctions support »

Fiche 2.6 - Déménagement des fonctions support RH – Paie – Formation professionnelle – Juridique

Libellé de la proposition

Mener des études au niveau des CHSCT

1 - Périmètre

Fonctions support RH - Paie – Formation professionnelle – Juridique

2 - Constats et analyse de la situation

Le bouleversement induit par la bascule vers l'entreprise unique est renforcé par les opérations de déménagements en dehors du siège de certaines activités des fonctions supports telles que la paie, la formation professionnelle, le « juridique ».

3 - Objectif de la proposition

Eviter d'aggraver l'inquiétude déjà existante

4 - Descriptif de la proposition

La commission préconise une étude particulière au niveau des CHSCT pour appréhender toutes les conséquences de ces opérations, fussent-elles transitoires.

D'une manière générale, quels que soient les secteurs, la commission préconise une communication sur les déménagements le plus en amont possible auprès des salariés ainsi que l'implication des salariés à leur déménagement.

Une fois la nouvelle organisation engagée après la procédure d'information consultation du CCE, les CHSCT devront être consultés étape par étape préalablement à la mise en oeuvre opérationnelle. Ils seront ainsi notamment consultés sur les déménagements et sur l'évolution des postes.

5 - Calendrier

Avant les opérations de déménagement

Commission « volet social du projet de nouvelle organisation
Problématiques spécifiques des fonctions support »

Fiche 2.7 - Métiers créés et/ou à grande transformation

Libellé de la proposition

Accompagner notamment avec la GPEC les créations et les transformations de métier.

1 - Périmètre

Tous domaines concernés par les évolutions de métiers

2 - Constats et analyse de la situation

Dans l'état actuel, les nouveaux métiers ou les métiers à grand changement de compétences ne sont que partiellement connus

3 - Objectif de la proposition

- Anticiper l'acquisition des savoirs et savoir-faire nécessaire à la tenue de ces métiers
- Etablir les plans de développement correspondants

4 - Descriptif de la proposition

- Faire la cartographie de ces métiers nouveaux ou en grande transformation adossée à une - GPEC opérationnelle de proximité
- Traiter ces métiers, leur définition, leur niveau de qualification dans la négociation du statut unique
- Etablir les nouveaux référentiels d'emplois
- Définir les passerelles de compétences (exemple : communication → marketing)
- Prévoir des plans de formation qui puissent répondre au développement de ces nouveaux métiers et aux évolutions des métiers en grande transformation
- Prendre en compte et permettre l'évolution professionnelle à travers une validation des acquis de l'expérience qui débouche sur une qualification professionnelle

5 - Calendrier

Démarrage au plus tôt à partir d'un planning de priorités issus des hypothèses du PDVR ou suivant les jalons des secteurs qui se réorganisent

Commission « volet social du projet de nouvelle organisation
Problématiques spécifiques des fonctions support »

Fiche 2.8 - Commission de suivi du projet d'organisation

Libellé de la proposition

Mettre en place une Commission de suivi du projet d'organisation

1 - Périmètre

Tous domaines

2 - Constats et analyse de la situation

La complexité du projet de réorganisation mérite un suivi conjoint entre la direction et les représentants du personnel (centraux et locaux)

3 - Objectif de la proposition

Etablir les points de vigilance préalablement à la mise en place de la nouvelle organisation, domaine par domaine

Suivre la mise en place et traiter les difficultés éventuelles (mobilité et évolution de l'emploi, qualité du travail, charge du personnel, conditions de travail ...)

4 - Descriptif de la proposition

- Créer une commission de suivi du projet d'organisation sur 3 ans (une Commission centrale et des commissions locales)
- Composition : à déterminer
- Fréquence de réunion : 1 fois par mois pour 2010, 1 fois par trimestre pour les autres années
- Moyens des élus : crédit d'heures complémentaires (à définir)
- Fonctionnement : Documents de travail produits au préalable par la Direction, réunions avec ordre du jour, compte rendus de réunions et de plans d'action, compte rendus des commissions dans chaque CE et CCE

5 - Calendrier

Création des commissions de suivi : décembre 2009 pour démarrage janvier 2010 (selon le calendrier initial)

Commission « volet social du projet de nouvelle organisation

Problématiques spécifiques des fonctions support »

Fiche 2.9 (liée à la fiche 2.7) - Avenir du secteur Finance

Libellé de la proposition

Créer un schéma directeur de la fonction finance.

1 - Périmètre

Tous les emplois actuels et futurs du secteur Finance

2 - Constats et analyse de la situation

Les conditions de travail au sein de la filière finance, même si les éléments sont peu détaillés dans ce qui a été communiqué, semblent être fortement affectées à terme par la réorganisation :

- regroupement de services entraînant la rétrogradation en tant qu'« opérateurs » de personnel exerçant aujourd'hui des fonctions de management et d'encadrement
- spécialisation par domaine comptable impliquant la fin de polyvalences ou multi-compétences qui sont aujourd'hui courantes notamment en région
- passage de 8 à une seule entité juridique impliquant la diminution d'activité dans les travaux de centralisation comptable
- centralisation au pôle de gouvernance des activités comptabilité et gestion tout en les gardant dans leur actuelle localisation géographique
- incertitude sur le contenu et la quantité des activités de contrôle de gestion qui resteront en central.

La fonction finance se voit donc confrontée à plusieurs secousses potentielles : changement de métier, sous-emploi, changement de grade, isolement.

3 - Objectif de la proposition

- Donner de la visibilité sur les évolutions organisationnelles et métiers au sein de la filière
- Sécuriser les personnels du secteur finance sur leurs perspectives professionnelles
- Traiter les cas individuels de personnes dont le positionnement hiérarchique est affecté par la réorganisation
- Traiter les cas individuels dont le contenu de poste serait en sous-emploi

4 - Descriptif de la proposition

La commission demande qu'un schéma directeur de la fonction finance soit présenté par la direction financière et la DRH identifiant clairement :

- les référentiels métiers de la fonction, la trajectoire 2010-2013 d'effectifs par métier,
- l'implantation géographique, les redéploiements envisagés (comptabilité vers contrôle de gestion, compta polyvalente vers compta spécialisée, etc.),
- les parcours de carrière qui seront proposés aux collaborateurs de ces fonctions et le plan de formation associé.

5 - Calendrier

Premier trimestre 2010.

Commission « Problématiques spécifiques des activités programme »

Préconisations

3.1 – Programmes Nationaux (1) :
Elargir la capacité de production et de fabrication interne

3.2 – Programmes Nationaux (2) :
Instaurer des zones de gouvernance collective sur les programmes

3.3 – Programmes régionaux (1) :
Donner de l'autonomie aux antennes de proximité

3.4 – Programmes régionaux (1) :
Maintenir et développer un savoir-faire de production de programmes en région

3.5 – TNT Outremer :
Elaborer un plan stratégique pour accompagner la TNT Outremer

3.6 – Information Nationale :
Maintenir la pluralité de l'information

3.7 – Information régionale :
Réaffirmer clairement le rôle du rédacteur en chef et un nouveau rôle des antennes de proximité

3.8 – Média Global :
Engager le développement du Global Média

Commission « Problématiques spécifiques des activités programmes »

Fiche 3.1 - Programmes Nationaux (1)

Libellé de la proposition

Elargir la capacité de production et de fabrication interne

1 - Périmètre

France Télévisions

2 - Constats et analyse de la situation

La politique des programmes, au plan national, sera essentiellement basée sur un développement de marques, elle-même déterminée par le « marketing », les chaînes devenant des marques. Cette orientation peut permettre de tirer le meilleur profit des aménagements de la législation en matière de droits commerciaux plus favorables à France Télévisions.

Mais elle peut avoir comme conséquence le développement de deux télévisions : l'une industrielle, extrêmement valorisée, l'autre de « service public » sur laquelle le groupe consacrera moins d'effort. Les programmes régionaux (France 3 et RFO) font partie de cette deuxième catégorie.

France Télévisions ne possède plus, en interne, de concepteurs d'émissions, de réalisateurs et de producteurs de programmes en tous genres : fictions, documentaires, divertissements, émissions scientifiques (excepté pour les programmes jeunesse). Par ailleurs, le recours aux moyens internes de production et de fabrication ne peut être envisagé dans le seul cadre du rapport « client – fournisseur » tel qu'il apparaît dans le projet.

Cette mise en concurrence induit une comparaison avec le secteur privé qui est artificielle dans la mesure où celui-ci ne respecte même pas les règles en vigueur et s'avère bien évidemment contraire au principe de recours prioritaire aux moyens internes.

3 - Objectif de la proposition

L'objectif est de mieux répondre aux besoins d'approvisionnement en programmes de l'ensemble du groupe
Maîtriser la recherche sur la conception des programmes de demain pour tous les supports sans attendre les initiatives du secteur privé.

4 - Descriptif de la proposition

Création d'un secteur recherche et développement consacré à la conception, la création et la réalisation de programmes dans tous les formats, dans tous les genres et pour tous les

Comité de pilotage

supports. C'est dans cet atelier que doivent pouvoir se concevoir les futures émissions du groupe.

Elargissement des capacités de production d'entités telle que MFP à la production d'émissions dans tous les domaines (variétés, fictions, documentaires, animation etc...)

Création d'un centre de la filière production et fabrication de France télévisions à Paris ou en Ile de France (voir fiche 1-6).

Achat/location d'un plateau de vastes dimensions doté des équipements de post production nécessaires et susceptible d'accueillir les émissions emblématiques du groupe. Régionalisation du tournage d'émissions de flux du programme national sur les emprises existantes en région.

5 - calendrier

Dés la mise en œuvre.

Commission « Problématiques spécifiques des activités programmes »

Fiche 3.2 - Programmes Nationaux (2)

Libellé de la proposition

Instaurer des zones de gouvernance collective sur les programmes

1 - Périmètre

France Télévisions

2 - Constats et analyse de la situation

FTV est tenu par la loi (à travers les nouveaux décrets de production) d'alimenter une partie de ses programmes par le recours aux producteurs privés.

Le schéma d'organisation des services de FTV chargés de l'approvisionnement des programmes du bouquet national et l'orientation proposée dans le cadre de la restructuration suscite des inquiétudes.

FTV entend peser sur les négociations avec les producteurs privés par la « force du groupe ». Certes, cette stratégie offre des avantages commerciaux et donc financiers, mais elle peut aussi entraîner le groupe à privilégier les contrats effectués avec des groupes privés de même dimension que lui, et ainsi favoriser la concentration de ce secteur souhaitée par les grands groupes de communication.

Ce faisant, la diversité des propositions de programmes serait mis en cause par la prédominance d'un modèle unique de programmes, ce qui serait préjudiciable à la qualité et à la diversité des antennes.

3 - Objectif de la proposition

Eviter le risque d'un approvisionnement externe concentré sur quelques gros producteurs.

4 - Descriptif de la proposition

Développer des zones de concertation, de proposition, de décision et de contrôle collégial sur la politique des programmes (création, par exemple, d'un comité de programme composé des directions concernées et de représentants des professionnels)

Constitution d'une commission de transparence sur les contrats les plus importants, annuels et pluri annuels, établis avec les producteurs privés.

Rénovation du Conseil consultatif des programmes (actuellement, des téléspectateurs choisis par la Direction) où seraient représentés les institutions (représentations institutionnelles, Conseil économique et social...), les organisations syndicales, les associations de téléspectateurs.

Commission « Problématiques spécifiques des activités programmes »

Fiche 3.3 – Programmes régionaux (1)

Libellé de la proposition

Donner de l'autonomie aux antennes de proximité

1 - Périmètre

Domaine Réseaux

2 - Constats et analyse de la situation

Pour France 3 et RFO, il est nécessaire de faire confiance aux établissements de proximité dans leur volonté de concevoir, produire et fabriquer des programmes.

Chaque établissement selon ses besoins, les talents qui composent ses équipes, et la connaissance intrinsèque de son territoire, est aujourd'hui en capacité de répondre aux exigences d'un service public de proximité.

Les hommes, l'expérience, les moyens qui composent les établissements de proximité, nous donnent une longueur d'avance sur le secteur privé.

L'exemple de Via Stella en Corse doit nous inspirer. Il prouve qu'en laissant une large autonomie aux antennes régionales tout en respectant l'identité de la chaîne, et dans un cadre budgétaire et social approprié, il est possible de trouver de nouvelles voies pour développer la télévision de proximité.

3 - Objectif de la proposition

Développer les antennes de proximité avec plus d'autonomie

4 - Descriptif de la proposition

Redéfinir les pouvoirs du responsable de l'Antenne régionale qui doit pouvoir participer aux décisions sur les programmes et ne pas être un simple préfet de la direction.

Donner une capacité de décision aux responsables des antennes de proximité

Attribution d'une allocation budgétaire définie pour chaque antenne de proximité.

Donner les capacités de produire et fabriquer, en cohérence avec les orientations de la chaîne, des programmes adaptés aux différentes zones de diffusion sur tous supports.

5 - Calendrier

Dès 2010.

Commission « Problématiques spécifiques des activités programmes »

Fiche 3.4 – Programmes régionaux (2)

Libellé de la proposition

Maintenir et développer un savoir-faire de production de programmes en région

1 - Périmètre

Domaine réseaux

2 - Constats et analyse de la situation

Le maintien et le développement d'un savoir-faire de production de programmes en région sont essentiels pour diffuser sur nos antennes des programmes à l'image des territoires. Les animateurs, les présentateurs, les producteurs sont détenteurs d'un savoir faire qui ne doit pas quitter notre groupe.

La France jacobine connaît un retard frappant vis à vis des autres pays européens en matière de programmes régionaux et notamment d'expression des langues et cultures régionales.

3 - Objectif de la proposition

Mise en place d'un plan de développement des programmes régionaux

4 - Descriptif de la proposition

Définir une politique de production interne et de co-production de programmes régionaux.

La place des langues régionales doit être renforcée dans les programmes et dans les journaux d'information. C'est une des obligations de notre cahier des charges.

5 - Calendrier

Dès 2010

Commission « Problématiques spécifiques des activités programmes »

Fiche 3.5 – TNT Outremer

Libellé de la proposition

Elaborer un plan stratégique pour accompagner la TNT outre-mer.

1 - Périmètre

Réseau Outremer

2 - Constats et analyse de la situation

RFO est la seule chaîne du groupe à subir deux transformations majeures en un an. La première interviendra le 4 janvier 2010 avec la mise en œuvre de l'entreprise unique comme les autres chaînes du groupe, la seconde, et c'est celle qui inquiète le plus le personnel outre-mer, c'est l'arrivée de la TNT d'ici la fin 2010 qui va priver les régions de la grande majorité des émissions actuelles.

Or, jusqu'à ce jour, il n'y a aucun projet qui prenne en compte les réalités propre à chaque région. Les antennes de RFO diffuseront-elles en continu comme aujourd'hui, ou seulement avec des décrochages à des moments donnés de la journée ?

Cela est d'autant plus inquiétant qu'à moins d'un an de l'arrivée de la TNT outre-mer, nous n'avons aucune visibilité de l'offre des programmes des différents télé-pays de RFO et des radios de RFO.

Le traitement de l'Information Outremer ne doit pas se limiter à un traitement strictement local pour venir compenser la disparition des programmes qui seront diffusés sur la TNT alors que la dimension internationale de ses rédactions devrait être considérée comme évidente.

3 - Objectif de la proposition

Eclaircir l'avenir des programmes de RFO. Définir et engager une politique claire de développement des Télé Pays, tant pour la diffusion que pour la production.

4 - Descriptif de la proposition

Il faut développer les programmes pour satisfaire une offre grandissante. Des moyens humains et matériels doivent être mis à disposition. Il faut repousser l'utilisation abusive des poly compétences telles qu'elles se pratiquent déjà dans certaines stations. Cela n'est pas une réponse appropriée à ces enjeux. Le budget 2010 doit prévoir un plan d'investissement à la hauteur des enjeux.

5 - Calendrier

Présentation d'un plan au premier trimestre 2010 pour être en capacité d'accompagner activement le déploiement de la TNT Outre-mer.

Commission « Problématiques spécifiques des activités programmes »

Fiche 3.6 – Information nationale

Libellé de la proposition

Maintenir la pluralité de l'information

1 - Périmètre

France télévisions

2 - Constats et analyse de la situation

En nommant des responsables uniques pour les journaux comme pour les magazines, le groupe prend le risque de mettre en danger la pluralité des approches journalistiques.

En restructurant la rédaction nationale de France 3 avec des services identiques à celle de France 2, la Direction prétend harmoniser les pratiques et favoriser la communication entre les deux entités. Ce faisant, elle met en péril la spécialisation de journalistes sur certains champs rédactionnels, et donc leur expertise et leur pertinence.

Cette restructuration prépare le terrain de la fusion des deux rédactions ce qui pourrait mettre en danger la pluralité des regards dans le traitement de l'information par le groupe France Télévisions. Les deux rédactions peuvent tout à fait être maintenue avec a minima deux hiérarchies rédactionnelles différentes pour produire des journaux différents.

3 - Objectif de la proposition

Maintenir la pluralité de l'information

4 - Descriptif de la proposition

La structuration d'une rédaction ne peut s'appuyer sur les seuls critères de gestion mais d'abord sur un projet éditorial qui détermine l'organisation à mettre en œuvre.

Imposer l'élaboration d'un projet éditorial par rédaction. L'objectif étant de bien différencier les rôles de chaque rédaction, de développer des identités propres qui détermineront les structurations des rédactions.

5 - Calendrier

Dès maintenant.

Commission « Problématiques spécifiques des activités programmes »
Fiche 3.7 – Information régionale

Libellé de la proposition

Réaffirmer clairement le rôle du rédacteur en chef et un nouveau rôle des antennes de proximité

1 - Périmètre

Domaine Réseaux

2 - Constats et analyse de la situation

Le projet pourrait aboutir à une information régionale normalisée, standardisée, dont la gestion serait centralisée. Cette normalisation touche aussi bien les formats (information réduite à des sujets courts pour journaux d'actualité quotidiens, pas d'avenir des magazines) que les contenus.

Les rédactions (journaliste et rédacteurs en chefs) sont placées sous la responsabilité du « Pilotage des antennes régionales » dont les prérogatives recouvrent l'information et le web. Cette organisation instaure un niveau hiérarchique au dessus des rédacteurs en chef sans que cet échelon n'apporte de « plus » en matière de fonctionnement puisque ce Pilotage n'a pas la maîtrise de l'exploitation ni des programmes. Cette organisation conduit à l'encadrement de l'information par la gestion.

La mise en place de « passerelles » entre les programmes et l'information est perçue, sur le principe, d'une manière positive. Ce sont aussi des perspectives de métiers et d'évolution au sein du groupe pour les personnels. Mais ces « passerelles » ne peuvent s'entendre que si elles permettent le développement de chacun de ces deux secteurs, pas l'affaiblissement de l'un au profit de l'autre pour masquer le manque de moyens.

L'organisation pressentie peut conduire à des dérives sur les contenus de l'information et des programmes : recul de la déontologie pour ce qui concerne l'information, et dégradation des savoirs faire par la polyvalence des personnels qui nuit à la qualité de la production.

. 3 - Objectif de la proposition

Garantir le pluralisme, la diversité et l'indépendance de l'information régionale.
Favoriser les effets positifs des passerelles et, en même temps, d'encadrer les pratiques déontologiques.

4 - Descriptif de la proposition

Le rédacteur en chef doit conserver l'intégralité de ses responsabilités sur l'information.
Mettre en place une charte sur les rapports au sein des antennes de proximité entre Antenne et Information.

Les antennes et stations régionales doivent être au premier rang dans tous les événements exceptionnels qui concernent leur région. La décision en matière de traitement de l'information, et de ligne éditoriale relève de la responsabilité des rédactions des antennes de proximité.

5 - Calendrier

Dès la mise en œuvre.

Fiche 3.8 – Média global

Libellé de la proposition

Engager le développement du Global Média

1 - Périmètre

France Télévisions

2 - Constats et analyse de la situation

Le laboratoire de réalisation d'une Web TV à France 3 Alsace est présenté par la direction comme un succès mais sur le fond de nombreuses questions demeurent.

A Strasbourg, pour cette expérience, c'est près d'une trentaine de personnes formées qui ont fait fonctionner cette Web TV en plus de leur temps de travail.

Les Web TV sont un bon objectif parce qu'elles permettent de mieux répondre à notre mission de service public de proximité, d'informer plus rapidement nos téléspectateurs et de répondre à leur désir croissant de choisir librement et dans l'interactivité leurs programmes. Mais il apparaît clairement que cet outil ne peut fonctionner que si des personnels sont réellement dédiés à cette mission.

Le projet de Web TV conçu par la direction manque d'ambition. Il s'apparente à un site internet amélioré avec streaming et podcast des sujets d'informations. Pour nous, il s'agit bien plus de concevoir et construire une télévision interactive avec des flux continus mêlant programmes, informations et services.

3 - Objectif de la proposition

Définir les objectifs et donner les moyens d'un vrai projet de développement du média global.

4 - Descriptif de la proposition

Créer des équipes dévolues entièrement au média global en incluant les capacités de conception, de production et de fabrication, afin de conserver notre liberté de manœuvre en définissant notre propre modèle.

Donner aux antennes de proximité les moyens humains nécessaires au développement du Média global.

Développer des projets de Web TV utilisant pleinement les capacités de l'outil. (cf fiche 1.2)

Remodeler les sites internet, surtout ceux de France 3 Régions et RFO (cf fiche 4.5)

Distinguer la radio et télévision sur le site internet de RFO avec une meilleure exposition du service des radios.

5 - Calendrier

Dès 2010 (cf. fiche 1.2)

Commission « Problématiques spécifiques du domaine Réseaux »
Préconisations

4.1 – Organisation des Réseaux :
Organiser différemment les activités Réseaux

4.2 – Coordination des antennes de proximité :
Modifier la Coordination des antennes de proximité

4.3 – TNT Outremer :
Définir précisément un projet pour la TNT Outremer

4.4 – Antennes de proximité :
Donner de l'autonomie aux antennes de proximité

4.5 – Média Global des Réseaux :
Réussir la cyber proximité

4.6 – Information de proximité :
Modifier le positionnement de l'information de proximité

4.7 – Planification - Régulation :
Négocier les conditions de mobilité du personnel

4.8 – Représentation du personnel et proximité :
Assurer la représentation du personnel par des IRP de proximité

Commission « Problématiques spécifiques du domaine Réseaux »

Fiche 4.1 - organisation des réseaux

Libellé de la proposition

Organiser différemment les activités Réseaux

1 - Périmètre

France télévisions

2 - Constats et analyse de la situation

Il n'y a pas d'objectif propre au domaine réseaux dans le projet. Le domaine réseaux est un appendice, une sorte d'usine à sous traiter ce qui se décide ailleurs. Toutes les décisions de contenus seront prises ailleurs.

Pourquoi un tel cloisonnement qui laisse les sites régionaux et ultramarins en dehors des grands domaines de l'entreprise ?

Quel sens a le domaine réseaux alors que l'information de proximité est intégrée dans le domaine Antenne programme information ?

Pourquoi est-ce que l'agence d'image sensée fusion AITV et IV3 n'est pas dans le domaine réseaux ?

3 - Objectif de la proposition

Intégrer les réseaux dans le cœur de l'entreprise

4 - Descriptif de la proposition

Les secteurs information et fabrication des antennes de proximité pourraient être directement en relation avec leur domaine respectif, *antenne, programme et information et fabrication, technologies et développement numérique*. Cela permettra de mettre à disposition plus facilement les moyens techniques régionaux pour la fabrication de produits nationaux dans le cadre de l'optimisation de l'utilisation des moyens internes.

Le responsable de l'antenne de proximité est le supérieur hiérarchique du rédacteur en chef. Il doit être aussi celui du responsable de fabrication et de l'équipe programme de manière à pouvoir arbitrer localement.

Cette organisation remet en question l'organisation du domaine Réseaux.

Fiche 4.2 - coordination des antennes de proximité

Libellé de la proposition

Modifier la coordination des antennes de proximité

1 - Périmètre

Domaine Réseaux

2 - Constats et analyse de la situation

La mise en place des pôles de gouvernance contredit l'objectif d'hyper proximité fixé par la direction. Un modèle centralisateur est déresponsabilisant dès lors qu'une partie importante de l'activité est décentralisée.

Pour se développer les régions ont besoin de plus d'autonomie, une marge de liberté des antennes de proximité est nécessaire. D'ailleurs, on ne change pas la structure décentralisée de l'Outremer pour engager le déploiement de la TNT.

3 - Objectif de la proposition

Une réelle décentralisation pour une conquête de la proximité.

Pour que le domaine réseaux ait du sens il faut qu'il soit décentralisé en région et en Outremer, dans le cadre de l'aménagement du territoire.

Faire une télévision attractive en région, ne pas aborder les régions que sous le seul angle des synergies et des économies à réaliser.

4 - Descriptif de la proposition

Le pôle de gouvernance ne doit pas être un mode de surveillance comptable et de strict pilotage par les coûts des antennes de proximité.

Remettre en cause les pôles de gouvernance au profit de 24 antennes de proximité renforcées avec la création d'un poste de responsable d'antenne de proximité qui chapeauterait hiérarchiquement les moyens de fabrication de cette antenne ainsi que les équipes programmes.

Réorienter les pôles vers deux fonctions :

- une coordination éditoriale (notamment le pilotage des opérations exceptionnelles) technique et administrative
- un support aux antennes de proximité notamment pour les projets de développement

5 - Calendrier

A la date de mise en œuvre du projet

Commission « Problématiques spécifiques du domaine Réseaux »

Fiche 4.3 - TNT Outremer

Libellé de la proposition

Définir précisément un projet pour la TNT Outremer

1 - Périmètre

Réseaux Outremer

2 - Constats et analyse de la situation

La légitimité de RFO est à réinventer car les autres chaînes arrivent, chaînes sources et chaînes concurrentes. L'irruption de la TNT sera brutale pour les téléspectateurs qui passeront de 2 à 10 chaînes gratuites.

D'où le besoin d'un ancrage plus fort de RFO dans les cultures locales avec une montée en puissance du volume de production propre.

3 - Objectif de la proposition

Définir un projet complet (technique, éditorial et social) qui réponde aux attentes des téléspectateurs avec les financements adéquats pour une fabrication locale des contenus.

4 - Descriptif de la proposition

cf. 2 de la fiche 3.5

5 - Calendrier

Présentation au CCE au premier trimestre 2010 étape par étape : projet éditorial complet station par station, choix technologiques (sites de diffusion), moyens humains nécessaires à l'augmentation du volume de production, plan de financement, calendrier de déploiement.

Fiche 4.4 - antennes de proximité

Libellé de la proposition

Donner de l'autonomie aux antennes de proximité

1 - Périmètre

Domaine Réseaux

2 - Constats et analyse de la situation

L'antenne de proximité est une bonne idée si on lui donne des moyens et un fort degré d'autonomie.

Dans le projet, les budgets sont décidés au niveau du pôle de gouvernance. Avec les seules Prises d'Antenne Exceptionnelles, on élimine l'expression régulière des cultures et des identités locales dans les programmes régionaux. Une grande part de notre audience en région repose sur la fidélisation du téléspectateur.

Le domaine Réseaux, contient deux logiques contradictoires pour les deux réseaux qui le constituent, RFO et France 3.

Qu'est ce qui justifie que la solution qui est sensée retenue pour le développement des Télé pays de RFO, avec un objectif d'inversion de la part de diffusion à 30%-70%, ne soit pas aussi un bon objectif pour les antennes de proximité de France 3 ? Alors que le réseau d'outremer va s'organiser vers plus de décentralisation, le projet pour France 3 suit le mouvement inverse. Où est la cohérence d'ensemble du projet ?

3 - Objectif de la proposition

Donner des capacités d'initiative aux antennes régionales de proximité avec des moyens et une délégation budgétaire.

4 - Descriptif de la proposition

L'ambition d'une véritable offre régionale de télévision et de global média pour les antennes de proximité.

Les antennes de proximité doivent devenir les pilotes du changement avec l'aide des domaines et des pôles concernés qui interviennent comme appuis. Pour cela, Il faut définir et suivre des objectifs de développement. En particulier celui du global média associé à de nouvelles recettes commerciales.

Il faut choisir plusieurs antennes de proximité pilotes dans un double rôle : classique, celui d'assurer la diffusion des programmes et novateur, de porter de réels projets de développement distinctifs des concurrents.

5 - Calendrier

Nécessité d'un séquençage. Report de la consultation sur les réseaux de trois mois pour redéfinir cette partie du projet qui n'est pas directement une conséquence de la fusion.

Commission « Problématiques spécifiques du domaine Réseaux »

Fiche 4.5 - média global des Réseaux

Libellé de la proposition

Réussir la cyber-proximité

1 - Périmètre

Domaine Réseaux

2 - Constats et analyse de la situation

Nos chaînes ont actuellement un grand retard. Dans le projet rien n'apparaît concrètement sur les développements sur Internet, sur la TMP et les Web TV.

3 - Objectif de la proposition

Engager les moyens pour un global média de référence dans les réseaux

4 - Descriptif de la proposition

La première des choses à faire, avant les web TV, serait d'installer sur tous nos sites internet l'ensemble de nos programmes en TV de rattrapage, VOD et podcast dans l'esprit du modèle de Radio France ou de chaînes européennes (BBC ou Télévision Suisse Romande).

Mettre en place un système d'indexation et de recherche des sujets pour tous les JT, régionaux et locaux et pour l'ensemble des programmes.

Besoin d'un plan de déploiement des web TV régionale dont le concept doit être entièrement revu.

Démarrer par les Antennes de proximité qui ne sont actuellement pas le siège d'une Direction Régionale (ex CAT excentré) pour les engager sur un projet de développement mobilisateur.

Renforcer les locales avec des moyens matériels et humains pour les impliquer fortement dans le projet global média. Qu'elles y prennent toute leur place en valorisant leur production et pas en étant seulement de simples fournisseurs de contenu.

Lancer rapidement une négociation sur les métiers du web

5 - Calendrier

Dés maintenant

Comité de pilotage

Commission « Problématiques spécifiques du domaine Réseaux »

Fiche 4.6 - Information de proximité

Libellé de la proposition

Modifier le positionnement de l'information de proximité

1 - Périmètre

Domaine Réseaux

2 - Constats et analyse de la situation

Dans le projet tout ce qui concerne l'information est géré par le domaine antenne/programmes/info donc par une structure nationale qui détermine ce qui est bon pour la proximité, sans laisser aucune marge de décision aux véritables acteurs de cette proximité. Le domaine réseaux ne doit pas être considéré comme un simple sous traitant ou banque d'image pour le national.

Le projet propose de créer plus de cohérence éditoriale au niveau des réseaux, « en élaborant des outils commun, en accompagnant et en formant les personnels des antennes de proximité ». Mais tout cela est situé en dehors du domaine réseaux. Cette incohérence est l'un des signes du renforcement excessif de la centralisation.

3 - Objectif de la proposition

Inclure l'information de proximité dans le même domaine que les réseaux

4 - Descriptif de la proposition

Le projet ne valorise pas le travail des réseaux vis à vis des autres domaines pour lesquels il n'est plus qu'un simple fournisseur de contenu.

Le rattachement préconisé facilitera les échanges de contenus à l'intérieur du domaine concerné. Cela concerne l'ensemble du secteur information de proximité.

5 - Calendrier

Avant le déploiement du projet

Commission « Problématiques spécifiques du domaine Réseaux »

Fiche 4.7 - Planification - Régulation

Libellé de la proposition

Négocier les conditions de mobilité du personnel

1 - Périmètre

France télévisions

2 - Constats et analyse de la situation

Le souhait d'optimiser les ressources (le « *temps-homme disponible* ») au niveau des pôles va multiplier les besoins de déplacements des salariés dans un périmètre beaucoup plus vaste. La direction reste floue sur les conditions de mobilité de mission des salariés au moment du déploiement du projet.

Un salarié qui ne souhaite pas de mobilité géographique sera t-il envoyé en mission temporaire contrainte dans l'une des emprises de son pôle ? Avec quelle fréquence ? Avec quel délai de prévenance ? Sur quelle durée ?

La commission Réseaux y voit un risque majeur et immédiat de dégradations des conditions de travail des salariés. Articulé avec l'individualisation salariale, les effets peuvent être graves.

3 - Objectif de la proposition

Sécuriser les conditions de travail des salariés

4 - Descriptif de la proposition

Engager une négociation sur la mobilité avant le déploiement du projet :

- Sur les missions à court terme : fréquence, volontariat, délai de prévenance, durée...
- Sur les mobilités fonctionnelles et/ou géographique : mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la mobilité.

5 - Calendrier

Avant le déploiement du projet

Commission « Problématiques spécifiques du domaine Réseaux »

Fiche 4.8 - Représentation du personnel et proximité

Libellé de la proposition

Assurer la représentation du personnel par des IRP de proximité.

1 - Périmètre

Domaine Réseaux

2 - Constats et analyse de la situation

Le projet prévoit des CHSCT et des CE au niveau des pôles donc un éloignement très important des représentants des personnels vis à vis des salariés à un moment où l'entreprise est en pleine mutation. Tout projet de réorganisation, qui plus est avec une fusion de cette ampleur, développe un caractère anxiogène pour les salariés.

Comme cela est souligné dans les rapports d'expertises des CHSCT, le projet risque de développer une dégradation des conditions de travail et de provoquer des risques psychosociaux.

3 - Objectif de la proposition

Comme pour les stations d'outremer, création d'IRP de proximité dans chaque antenne, DP, CE et CHSCT.

4 - Descriptif de la proposition

Instance Représentative du Personnel en cohérence avec la mise en place d'un Responsable et d'un RH d'antenne de proximité.

5 - Calendrier

Avant la mise en œuvre du projet

ANNEXE

Le comité de pilotage, composé de Pierre Mouchel (Président), François Marlin (secrétaire du CCE), Marc Chauvelot (Secrétaire du Comité de groupe), et des présidents des commissions qui sont Luc Deleglise, Daniel Bouy et Fernando Malverde était chargé de coordonner ce travail. Il s'est réuni chaque semaine, parfois en audio conférence, afin de faire le point sur les travaux de chaque commission et de régler les problèmes rencontrés.

La commission « **liens entre le projet de nouvelle organisation et le plan d'affaires ainsi que le cahier des charges** » est composée de:

- Fernando Malverde (France 3 Pic), Président de la commission
- Marc Chauvelot (France 3 LCA), Vice –Président
- Sabine Godard (France 3 NPDCP)
- Annabelle Igier (France 3 LCA)
- Ghislaine Vingot (RFO Malakoff)
- Jean-Michel Seybald (France 2)
- Michel Boulanger (France 2)

Elle s'est réunie six fois autour de deux thèmes principaux qui sont :

- « l'interrogation du plan d'affaires et du projet d'organisation à la lumière des textes légaux, de l'avenant au COM et du cahier des charges »
- « l'analyse détaillée et approfondie des synergies, des développements, des modes de financement ».

-Le 15.09.09 : Présentation et début des travaux.

- Le 21.09.09 : Elaboration du travail. François Guilbeau, coordonnateur du domaine fabrication, technologies

- Le 28.09 : Damien Cuier : Directeur Général, Gestion/Finances/Ressources Humaines ; Maria Sanchez Perez, coordinatrice pour les finances

- Le 19.10 : Bruno Tézenas-du-Montcel sur la fabrication
Olivier Debargue sur les achats de programmes externes
Thierry Langlois sur les acquisitions de programmes
Kim Pham sur la structure et l'organisation.

-Le 26.10 : Roger Gicquel sur le réseau métropolitain
Philippe Santini (PDG de FTV Pub et responsable de FTV entreprise) pour la filière commerciale accompagné d'Antoine Boilley, Secrétaire Général de FTV Entreprise).
Geneviève Giard, coordinatrice du domaine réseaux et Yves Garnier coordinateur des moyens des antennes.

-Le 2.11.09 : Synthèse des travaux.

La commission « **Volet social du projet de nouvelle organisation-problématiques spécifiques des fonctions support** » est composée de :

- Luc Deleglise (France 2), Président de la Commission
- William Maunier (France 3 LCA), Vice-président.
- Alain Parent (France3 Ouest)
- Didier Barast (France 3 Siège)
- Dominique Dumont (France3 NPDCP)
- Katia Cochelin (FTV SA)
- Selim Fares (France 3 Sud)

Comité de pilotage

Elle s'est réunie 6 fois autour des thèmes suivants :

- Périmètre des fonctions support
- Le volet social s'intéressera à deux sujets prioritaires :
 - ⇒ L'impact des départs à la retraite par fonction avec les excédents et déficits par région
 - ⇒ Les mesures d'accompagnement.

-Le 15.09.09 : Présentation et début des travaux.

- Le 21.09.09 : Préparation des entretiens.

-Le 28.09.09 : Damien Cuier n'a pas pu venir et a donc proposé de rencontrer selon les domaines de compétences suivants :

Finances : Maria Sanchez-Perez + Eric Piaumier

RH : René Maisonneuve ou Frédérique Rouarch ou autre personne désignée par R. Maisonneuve

Immobilier & services généraux : Marie-Claire Dallet-Humm

Personne n'est venu car Maria Sanchez-Perez ne pouvait se rendre disponible et il leur semblait que l'invitation était globale.

-Le 12.10.09 : Éric Piaumier sur les finances

Olivier Godard sur les fonctions support Ressources Humaines en région.

Guy Oliver sur les fonctions support Ressources Humaines.

Nadine Barakat qui n'a pas répondu.

- Le 19.10.09 : Annie Brenot sur la technologie et fabrication.

Marie-Claire Dallet-Humm

Philippe Cier

Fabienne Rouarch a refusé.

-Le 26.10.09 : Synthèse des travaux.

La commission « **Problématiques spécifiques des activités programme** » est composée de :

- Daniel Bouy (France3 Pic), Président de la commission
- Sophie Arouet (RFO Malakoff), Vice-président
- Catherine Guilbault (France3 Sud)
- Dominique Le Glou (France 2)
- Eric Vial (France 3 Alsace)
- Laini Said-hachim (RFO Mayotte)
- Marie-France Guiseppin (France 3 Sud)

Elle s'est réunie six fois autour de quatre thèmes principaux qui sont :

- Les programmes régionaux
- Les programmes nationaux
- L'information régionale
- L'information nationale

-Le 15.09.09 : Présentation et début des travaux.

- Le 21.09.09 : Wallès Kotra, directeur délégué France Ô sur la diversité des programmes

Marie Sawiat, chef de projet internet à FTVI.

- Le 28.09.09 : Philippe Vilamitjana, coordonnateur des programmes sur la question des programmes nationaux.

Arlette Chabot, Coordinatrice des journaux télévisés nationaux sur l'information a demandé à Laure Hagenhauer, Secrétaire Générale de la Rédaction de France 2, de la remplacer.

-Le 5.10.09 : Laurent Souloumiac sur le thème des services interactifs et internet.

- Synthèse des travaux des commissions ad hoc instaurées par l'accord de méthodologie – 43

Comité de pilotage

Gérard Vallès, Coordonnateur Antennes et programmes régionaux sur les programmes régionaux.

Gora Patel sur les réseaux régionaux.

- Le 19.10.09 : Jérôme Cathala sur l'information de proximité.

Rose Paolacci sur l'expérience de France 3 Corse.

Eric Vial sur le développement des web TV régionales.

Ont également été conviés : Thierry Langlois sur la programmation transverse et les acquisitions (ok pour le 19.10 mais pour C1) ; Luc Laventure sur les réseaux régionaux (mais accepte le 19.10 avec C4).

- Le 3.11.09 : Synthèse des travaux

La commission « **Problématiques spécifiques du domaine réseaux** » est composée de :

- Pierre Mouchel (France3 Aquitaine), Président de la commission
- Anne Berger (France 3 Méditerranée), Vice-président
- Bernard Godard (France3 NPDCP)
- François Marlin (RFO Martinique)
- Gaby Laurier (RFO Martinique)
- Philippe Menut (France 3 Sud)
- Michel Verguin (RFO Réunion)

Elle s'est réunie six fois autour de trois thèmes d'études :

- Antennes de proximité et Pôle de gouvernance
- Planification des personnels dans les pôles
- TNT Outremer

-Le 15.09.09 : Présentation et début des travaux.

Le 28.09.09 : Laurence Pennera sur les processus de décision.

Le 05.10.09 : Eric Joho et Eric Monnier en visioconférence dans le cadre de la nouvelle organisation des régions en antennes de proximité et pôles de gouvernance.

Le 12.10.09 : Didier Ricou, membre de la commission CCE sur la TNT

Robert Moy a accepté puis a décliné l'invitation en proposant Yves Garnier pour le remplacer.

Gérard Vallès sur les antennes de proximité et les pôles de gouvernance.

Marine de Royer sur les aspects juridiques des clauses de mobilité liées aux contrats de travail.

Le 19.10.09 : Luc Laventure et Luc Saint Sernin sur le thème des réseaux régionaux et la TNT Outre-mer.

Le 3.11.09 : Synthèse des travaux.

Carlos Bélinchon (entretien individuel) sur la coordination éditoriale en région

Jean-Michel Cambianica (entretien individuel) sur les aspects RH en région